Frédéric Miron Secrétaire

0 Ordre du jour

- 1. Ouverture
- 2. Adoption Ordre du jour
- 3. Grève, revendications et actions
- 4. Activités festives
- 5. FAÉCUM et FEUQ
- 6. CLASSE et Assé
- 7. Varia
- 8. Fermeture

1 Ouverture

Le quorum est constaté à 14h42.

Michaël Cadilhac propose Philippe Lamontagne et Patrick Baril-Robichaud pour le présidium.

Marc-Antoine DESJARDINS appuie.

Que Philippe Lamontagne soit le président et Patrick Baril-Robichaud le secrétaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2 Adoption de l'ordre du jour

Michael BLONDIN **propose** l'ordre du jour.

Michaël Cadilhac appuie.

Adoption de l'ordre du jour La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 Grève, revendications et actions

Michael Blondin tente de faire un résumé. Les négociations se sont terminées. Les fédérations étudiantes sont en cour pour annuler la loi 78 et elles vont y retourner plus tard. Des manifestations de soir et de jour. Une grande manifestation est prévue le 22 juin et le 22 juillet.

François Thibault indique que dans les nouvelles, l'ONU a dit le 30 mai, que des experts se sont montrés inquiets par rapport à la loi 78.

François Thibault **propose** que l'AÉDIROUM dénonce et condamne l'accroissement de l'endettement étudiant qui sera provoqué par la bonification des prêts et bourses selon l'analyse de la FEUQ et de la FECQ.

Chantal Hélène DRAPEAU appuie.

Frédéric Miron Secrétaire

Michael Blondin demande des détails sur les éléments nouveaux trouvés.

François Thibault dit qu'avant c'était un principe de bonifier les prêts et bourses, et finalement concrètement les gens vont devoir s'endetter encore plus avant de pouvoir profiter des bourses ou prêts bonifier.

Pierre-Luc Vaudry demande une référence.

François Thibault répond oui, sur le site devoir.com. Il lit l'article du Devoir.

Que l'AÉDIROUM dénonce et condamne l'accroissement de l'endettement étudiant qui sera provoqué par la bonification des prêts et bourses selon l'analyse de la FEUQ et de la FECQ La proposition est adoptée à l'unanimité.

Michael Blondin **propose** que l'AÉDIROUM tienne des assemblées générales durant l'été quand le conseil exécutif ou les membres le jugent pertinent. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale une semaine précédant la reprise de la session d'hiver 2012 à laquelle la grève pourrait être reconsidérée.

Marc-Antoine Desjarding appuie.

François Thibault demande si des courriels demandant une assemblée générale seront recevables ou s'il faut absolument des signatures formelles.

Le conseil exécutif lui répond que des courriels seront suffisants.

Que l'AÉDIROUM tienne des assemblées générales durant l'été quand le conseil exécutif ou les membres le jugent pertinent. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale une semaine précédant la reprise de la session d'hiver 2012 à laquelle la grève pourrait être reconsidérée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Olivier Coutu demande s'il n'y a effectivement aucun cours qui se donne à l'été.

Michael Blondin lui confirme que c'est le cas.

François Thibault **propose** que l'AÉDIROUM affirme et diffuse que la désobéissance civile pacifique est parfois nécessaire contre un gouvernement ou des lois injustes.

Marc-Élie Lapointe **appuie.**

Chantal Hélène DRAPEAU demande si c'est un pléonasme avec désobéissance civile et pacifique malgré ce que dit le gouvernement. Elle se demandait comment le proposeur voudrait que nous le diffusions.

François Thibault répond que c'est pour le diffuser dans les instances. C'est peut-être un pléonasme, mais les gens semblent dire que la désobéissance civile c'est violent.

Marc-Antoine DESJARDINS demande si ce n'est pas risqué au niveau de la loi 78 que l'association vote cela.

(cont.)

AÉDIROUM 13-06-2012

Frédéric Miron Secrétaire

François Thibault dit qu'il ne croit pas. Il dit que la loi vise les étudiants qui vont en classe. Si cela pose préjudice, alors il serait prêt à la retirer.

Michael Blondin indique que ce n'est pas tout le monde qui s'entend sur le fait que la désobéissance civile est non-violente. Nous ne nous entendons pas sur la définition de la violence. Il compte voter pour, car il trouve qu'un juge serait mal avisé de nous le reprocher et c'était implicite dans le fait de se joindre à la CLASSE.

Pierre Blanchet trouve que c'est implicite dans le fait de se joindre à la CLASSE, mais nous ne devrions pas l'avoir comme position.

Pierre-Luc VAUDRY demande au proposeur en quoi c'est utile concrètement.

François Thibault dit que c'est vraiment un principe. Nous n'encourageons personne à faire quelque chose de spécifique. C'est une position de principe. Il veut que ça soit reconnu que la désobéissance civile peut être utile, et contrer le gouvernement qui dit que nous devons suivre les lois, et que les lois injustes ça n'existe pas.

David Chiasson trouve que c'est également implicite et que tant qu'à prendre position nous pourrions en prendre une plus radicale.

Chantal Hélène DRAPEAU dit que nous pourrions nous questionner sur la pertinence du 7/8 de nos positions qui sont aussi des positions de principe. Elle est contre le fait de mettre le terme diffuse, car pour elle ça implique de le mettre sur des réseaux sociaux. Ça met de la pression sur le conseil exécutif inutilement.

Lise Robout propose de supprimer «et diffuse» de la proposition.

François Thibault appuie.

De supprimer «et diffuse» de la proposition La proposition est adoptée à l'unanimité.

Éric Larsen dit qu'une telle proposition s'adresse soit à nous soit au public. Si c'est pour nous, alors c'est prêcher pour des convertis. Sinon au niveau public, c'est jouer le jeu du gouvernement et favoriser sa réélection. Il trouve que c'est dangereux.

Chantal Hélène DRAPEAU dit que le fait de mettre pacifique nous protège. Elle est moins inquiète que l'intervenant précédent.

François Thibault dit que le gouvernement dit déjà que nous sommes des-ci ou des-ça. Il ne trouve pas que ça va le donner plus de munitions. Le gouvernement invente des munitions quand il n'en a pas.

Dong-Pivoine VAN demande le vote.

Que l'AÉDIROUM affirme que la désobéissance civile pacifique est parfois nécessaire contre un gouvernement ou des lois injustes

Adoptée à majorité Pour : 15, Contre : 7, Abstention : 9.

Marc-Antoine DESJARDINS **propose** que l'AÉDIROUM dénonce les propos scandaleux de la ministre St-Pierre à propos de la signification du carré rouge.

François Thibault appuie.

(cont.)

AÉDIROUM 13-06-2012

Frédéric Miron Secrétaire

François Thibault lit ce qu'elle a dit ainsi qu'un article du Devoir.

David Chiasson dit qu'il a entendu qu'elle s'est excusée. Il demande si ces excuses étaient sincères ou pas.

Marc-Élie LAPOINTE relate les excuses de la ministre. Elle a maintenu qu'il y a eu de la violence et qu'il faut se dissocier de la violence.

Chantal Hélène DRAPEAU lit un article de la presse relatant les propos de la ministre.

Que l'AÉDIROUM dénonce les propos scandaleux de la ministre St-Pierre à propos de la signification du carré rouge.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Marc-Élie LAPOINTE **propose** que l'AÉDIROUM s'oppose au projet de loi C-38, car il s'oppose à la science et a la démocratie.

Robin MILOSZ appuie.

Michaël Cadilhac demande si nous devons nous prononcer sur tout le projet de loi. Nous menons un combat et non un manifeste politique.

Marc-Élie LAPOINTE dit que nous pouvons élargir le débat. Nous pouvons nous poser contre ce projet de loi sans nécessairement partir en guerre contre celui-ci.

Chantal Hélène DRAPEAU invite à voter pour.

Robin MILOSZ lui répond que oui ça nous touche. Le gouvernement fédéral coupe dans la recherche et ça nous touche.

Michael Blondin indique qu'à la CLASSE ils ont eu à se prononcer là dessus. Il invite l'assemblée à voter pour.

Marc-Antoine Desjardins propose d'ajouter «, à l'environnement » après « science ».

Marc-Élie LAPOINTE appuie.

Olivier Coutu suggère de ne pas se focaliser sur des points précis de la loi.

D'ajouter «, à l'environnement » après « science ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Dong-Pivoine VAN demande le vote sur la principale.

AÉDIROUM 13-06-2012

Frédéric Miron Secrétaire

Que l'AÉDIROUM s'oppose au projet de loi C-38, car il s'oppose à la science, à l'environnement et à la démocratie.

Adoptée à majorité Pour : 26, Contre : 1, Abstention : 4.

Marc-Élie Lapointe indique qu'il y a une manifestation contre la loi C-38 près de la station Guy-Concordia ce soir.

Olivier Coutu **propose** que l'AÉDIROUM s'oppose aux arrestations préventives à caractère politique qui ont eu lieu au cours de la fin de semaine du grand Prix de Montréal.

François Thibault appuie.

Chantal Hélène DRAPEAU **propose** un amendement afin de remplacer « s'oppose aux» par « dénonce et condamne les ».

Marc-Antoine DESJARDINS appuie.

Dong-Pivoine Van demande le vote.

de remplacer « s'oppose aux» par « dénonce et condamne les ». Adoptée à majorité manifeste des voix

Michael BLONDIN propose un amendement pour ajouter « dont celle » avant « qui ».

Pierre Blanchet appuie.

Chantal Hélène Drapeau propose un sous-amendement pour remplacer « dont » par « notamment ».

Marc-Antoine Desjarding appuie.

De remplacer « dont » par « notamment ». La proposition est adoptée à l'unanimité.

De rajouter « notamment celle » avant « qui ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pierre-Luc Vaudry **propose** un amendement afin d'ajouter « fouille abusive, les détentions pour enquête et les » avant « arrestations».

François THIBAULT appuie.

Chantal Hélène Drapeau demande si nous oublions que les détentions pour enquête peuvent être utiles dans un autre contexte.

Pierre-Luc Vaudry répond qu'il juge que le caractère politique s'applique à tous les éléments de la proposition.

D'ajouter « fouille abusive, les détentions pour enquête et les » avant « arrestations».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Dong-Pivoine VAN demande le vote.

(cont.)

Frédéric Miron Secrétaire

Que l'AÉDIROUM dénonce et condamne les fouilles abusives, les détentions pour enquête et les arrestations préventives à caractère politique notamment celles qui ont eu lieu lors du Grand Prix.

Adoptée à majorité Pour : 25, Contre : 1, Abstention : 3.

4 Activités festives

Michael Blondin indique que le conseil exécutif pensait que le CVE serait là. Il est probablement absent parce qu'il travaille. Il indique que le conseil a voté pour qu'un vins et fromages ait lieu prochainement. Il devrait avoir lieu vers la fin juin. Il doit également y avoir des initiations pour les nouveaux. La date des initiations est le samedi 29 septembre 2012. C'est un samedi, car les gens vont être encore au cégep avant cette date. Il invite les gens intéresser à aider pour l'organisation de l'initiation à se manifester auprès de Louis-Philippe Blais.

Marc-Antoine Desjardins demande si le vins et fromages peut avoir lieu en août.

Michael BLONDIN lui répond qu'il n'a jamais eu de date ou de moment fixes pour le faire.

Dong-Pivoine VAN dit qu'il y a déjà un comité pour l'initiation qui a été formé. Elle invite ceux qui sont intéressés à y participer à se manifester par courriel.

François Thibault demande si l'assemblée doit se positionner sur le vins et fromages

Michael BLONDIN lui répond que non. Il tenait seulement à informer les membres de la situation.

5 FAÉCUM et FEUQ

Michael Blondin dit que la FAÉCUM a annulé le dernier conseil central. Il nous rappelle de ne pas oublier que nous n'avons pas position sur ce que nous faisons en cas d'élection. Il demande si nous devons faire campagne ou non. Il indique que nous nous réunirons en assemblée générale avant de telles élections afin de décider ce que nous ferons.

François Thibault fait un résumé du dernier congrès de la FAÉCUM.

6 CLASSE et ASSÉ

Michael Blondin indique que le dernier congrès n'a pas eu lieu par manque de quorum. Le prochain congrès est dimanche à l'université Concordia. Il invite les gens qui sont intéressés à y aller à le contacter.

AÉDIROUM 13-06-2012 Frédéric Miron Secrétaire

7 Varia

8 Fermeture

Michael BLONDIN **propose** la levée de l'assemblée. Marc-Antoine DESJARDINS **appuie.**

> Levée de l'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.